



Une association pour
ré-agir au féminin

**Contribution pour la mission d’information parlementaire
sur le port du voile intégral en France
jeudi 15 octobre 2009 – Préfecture du Rhône
Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes**

Lors de la table ronde des associations féminines et féministes, à l’Assemblée Nationale, j’avais, en réponse à une question de Monsieur Raoult, demandé que Regards de femmes soit invitée lors de votre déplacement dans le Rhône, pour permettre à des membres de notre association, concernées au premier chef par les tentatives des islamistes de nier les droits des femmes, de s’exprimer devant vous. Faiza Alami et Myriam Boufedji le feront.

Auparavant je rappellerai **que tolérer le voile islamiste est du machisme et du racisme. C’est accepter une attaque frontale contre nos principes républicains.** Les machocrates ont besoin de l’assujettissement volontaire des femmes. La stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes par l’obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable.

Pourquoi être dupes du discours de celles qui prétendent avoir choisi leur servitude, ou qui voudraient que leur choix personnel devienne un droit que la République doit leur consentir, qui réclament la liberté d’être asservies? Pourquoi être complices de leurs suborneurs, qui pour garder le pouvoir, leur font avaler ces fadaïses ?

Et comment ne pas s’interroger sur la perception de l’espace public par les enfants si leurs mères doivent se voiler, se cacher lorsqu’elles sortent ? Quelle image ont-ils de leur mère ? Quelle image ont-ils de l’ordre républicain ?

Le voile des femmes, stigmata de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari, intouchables et invisibles par d’autres. L’affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin est le cheval de Troie et l’étendard de l’islam politique pour montrer sa capacité d’occupation des espaces et des esprits.

Dans l’espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et « claustrant » de l’oppression des femmes. **afin que même dehors, elles restent « dedans ».** De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une « burqa » qui les couvre entièrement **C’est leur voler leur identité.** C’est signer leur mort civile.

On ne saurait tolérer n’importe quoi, au nom de traditions ou d’une distorsion dévergondée du droit. Le choix personnel n’est pas un droit que la République doit accorder.

Parce que la République n’a plus osé apprendre à ses enfants à obéir aux règles, aux lois, n’a plus enseigné la morale républicaine, qui n’a pas besoin de menaces dans l’au-delà, mais fait appel au respect de l’autre et à la raison, de plus en plus de jeunes sont prêts à obéir au premier gourou venu. **Parmi les filles qui revendiquent les oripeaux de la soumission, de nombreuses converties, dont le mal-être n’est dû ni à leur patronyme, ni à l’exploitation coloniale de leurs parents ou grands-parents.**

Des actions sont nécessaires pour supprimer le terreau intégriste. D'abord refuser l'apartheid sexué. « Banlieues sans femmes, banlieues s'enflamment » et toutes les frustrations qui en découlent. Dans le court temps, de mars 2008 à février 2009, où j'ai exercé les fonctions d'adjointe à la prévention et à la solidarité, à Caluire et Cuire, j'ai veillé à ce que les jeunes filles soient incluses dans les activités dépendant de la municipalité et co-financées par la politique de la ville.

Des jeunes filles ont été embauchées pour les « jobs d'été » mis en place pour les jeunes dans les services municipaux, je suis intervenue auprès des éducateurs de rue pour que des filles participent à un programme « croisière des villes » prévu initialement que pour des garçons. Puis, soutenue par la Fondation de France, j'ai mis en place le programme « Allez les filles de Caluire et Cuire » : l'accompagnement des jeunes filles des quartiers pour leur inscription et leur présence dans les clubs sportifs de la ville, qui les ont accueillies de manière très positive.

N'abandonnons donc pas lâchement nos compatriotes de filiation ou de confession musulmanes à l'islam politique et autres obscurantistes. Fermer les yeux et renoncer, par crainte de tensions, à appliquer les principes républicains, c'est accepter l'omertà mafieuse et communautariste.

Il ne s'agit pas de théories, ni d'idéologies, mais d'actions : notre association se porte partie civile chaque fois qu'il le faut. Avant-hier, un imam polygame incite à battre les femmes, hier une jeune fille est battue par son frère, avec la bienveillance de son père, bientôt se tiendra le procès aux Assises criminelles du Rhône pour le meurtre d'une jeune fille.

On entendra évidemment les discours sucrés et suaves des compréhensifs, des compassionnels, des « autorités » religieuses et interreligieuses. Au nom du relativisme culturel, ce racisme qui empêchent le partage et l'échange entre les cultures.

Votre mission parlementaire a soulevé un grand espoir chez toutes celles et tous ceux qui veulent être protégés des fanatiques. En France et à l'étranger.

Les ONG ou associations de femmes dans le monde attendent et espèrent de la France laïque et de ses parlementaires un signe clair. Les femmes du monde vont célébrer le 15^e anniversaire du programme d'action de Pékin. **« Les aspects nocifs de certaines pratiques traditionnelles, coutumières ou modernes qui violent les droits de la femme doivent être interdits et éliminés » (Programme d'Action de Pékin- 1995).**

Dans notre rapport en tant qu'ONG, parmi les bonnes pratiques en France depuis 2005, nous avons cité votre mission parlementaire.

Lors de toutes les réunions internationales, formelles ou informelles, les femmes vivant dans des pays où les droits universels ne leur sont pas reconnus, nous disent à quel point il est indispensable pour elles qu'en France, plus que dans tout autre pays, nous refusions toutes les oppressions patriarcales sous prétexte religieux. Si nous les tolérons ici, alors que nous avons le formidable outil d'émancipation qu'est la laïcité, comment pourraient-elles se battre dans leur pays où le machisme s'appuie sur la religion officielle de l'Etat ?

Ce n'est pas un avis religieux que nous attendons de la mission parlementaire, mais le rappel que **sous aucun prétexte, religieux ou coutumier, l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes soit ébranlée.** Puisque nous sommes à Lyon, permettez-moi de citer l'arrêt du TA de Lyon présidé par M. Bézard¹, condamnant une fonctionnaire qui « persévérerait à

¹ « Le fait pour un fonctionnaire appartenant à un corps de contrôle et donc investi de prérogatives de puissance publiques étendues, de refuser avec opiniâtreté d'obtempérer aux injonctions de sa hiérarchie lui demandant d'adopter une tenue vestimentaire respectueuse du principe de laïcité de l'Etat et de neutralité de ses services, de persévérer à porter rituellement dans le service **une coiffe destinée à manifester ostensiblement son appartenance religieuse et à exprimer sa dévotion à un culte, comportement qui dénote une transgression délibérée du principe de laïcité de l'Etat ayant valeur constitutionnelle** (...) constitue un manquement à l'honneur professionnel qu'implique nécessairement la déontologie du service public, dans la mesure où une telle attitude, par le trouble qu'elle génère, est de nature à instiller, tant dans le service vis-à-vis de ses collègues qu'auprès des usagers, un doute non seulement quant à la neutralité de l'intéressée, mais également sur son loyalisme envers les

porter une coiffe destinée à manifester ostensiblement son appartenance religieuse et à exprimer sa dévotion à un culte »

Face à l'entrisme à l'université, dans les hôpitaux et autres services publics et collectifs, il est indispensable d'« *interdire le port de signes ou de vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique ou philosophique à toute personne investie de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou y participant concurremment* ».

La logique proposition de loi de votre collègue Françoise Hostalier que je cite permettrait de protéger les femmes et les jeunes filles qui refusent d'être considérées comme source de désordre, et d'être enfermées pour se déplacer dans l'espace public.

institutions et sa fidélité à une tradition de la République française destinée à préserver la liberté de conscience, y compris religieuse. »¹